

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Master Design	
Orientation	Photographie	
Titre du module	Photographie Plasticienne II	
Code	1MaDePH22	DPH303862FE20
Type de formation	Master	
Semestre	Semestre 2	
Crédits ECTS	10	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·e·s)	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module <i>Photographie Plasticienne II</i> renforce les compétences du module <i>Photographie Plasticienne I</i>.</p> <p>Il porte sur la recherche et l'acquisition de connaissances approfondies en lien avec la création photographique contemporaine et sur le développement de nouvelles formes de prises de vue, d'utilisation et valorisation du medium photographique.</p> <p>Les expérimentations visuelles et formelles sont présentées sous forme d'objet, d'installation et/ou d'édition.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le module est constitué de deux unités:</p> <p>a) Materialize Photography (6 x 1 jour): sur la base de réunions de groupe et de consultations individuelles, le cours aborde les étapes liées à la réalisation d'un projet d'installation et de matérialisation d'images photographiques. Il traite également de sa finalisation en termes de présentation et d'argumentation.</p> <p>b) Photo Books / Self-Initiated (6 x 1 jour): les étudiant·e·s développent leur travail autour d'une thématique définie en collaboration avec l'enseignant·e. Ils/elles poursuivent leur projet d'édition photographique du premier semestre sous une forme éditoriale cohérente et expérimentale (édition, site Web, magazine etc.), ou choisissent de développer un projet artistique libre.</p>
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum sur les notes attribuées.</p>
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p>
Enseignant·e·s	<p>a) Intervenant·e</p> <p>b) Bruno Ceschel</p>

Responsable du module	Milo Keller	
Descriptif validé le	26 août 2020	Par Milo Keller